

**Compte rendu et évaluation du mémoire de maîtrise,  
*L'exception culturelle face à la mondialisation*  
de Mlle Lucie Vondrova.**

L'auteur présente dans un premier temps l'impact du processus de mondialisation sur les cultures nationales et régionales.

L'auteur précise que la révolution des transports et des moyens de communication, conjuguée à la libéralisation et au processus de déréglementation a favorisé l'émergence d'un marché planétaire. Ce marché planétaire profite essentiellement aux grandes multinationales étasuniennes qui ont imposé à l'échelle planétaire une certaine homogénéisation des modes de consommation.

Cette hégémonie culturelle des Etats-Unis, décriée par bon nombre de sociologues comme une *macdonalisation* de la culture met, d'une part, en concurrence une sous culture anglo-saxonne et commerciale à des cultures nationales non commerciales et met, d'autre part, en péril la diversité culturelle.

L'auteur illustre son propos, au travers de quatre multinationales étasuniennes : McDonald's, Coca-Cola, Warner Bros et Wall Disney Company qui sont tout à la fois, les emblèmes et les acteurs de ce phénomène.

Dans un second temps, l'auteur présente les principales organisations internationales qui régulent le marché mondial et la libéralisation des échanges.

L'auteur met en évidence que la libéralisation des biens et des services est un processus progressif et consentie par les gouvernements des Etats, signataires de traités et d'accords. Toutefois, comme le rappelle le mémoire, les organisations internationales, et donc le marché planétaire sont sous l'influence des pays riches du Nord, au premier rang desquels on retrouve les Etats-Unis.

Par ailleurs, tous les pays ne sont pas membres de ces organisations internationales et ne participent donc pas aux négociations de déréglementations.

Enfin, si la majeure partie des biens et des services sont libéralisés et régulés par les organisations internationales et notamment l'OMC, un certain nombre d'entre eux, restent, pour des raisons diverses et variées, réglementés par des législations nationales.

L'auteur s'intéresse dans une troisième partie à l'une de ces exceptions : la culture.

Menacée par la mondialisation et les multinationales, la diversité culturelle a fait l'objet d'une déclaration, puis d'une convention de l'UNESCO.

L'auteur souligne que cette convention légitime et encourage les législations visant à protéger et à promouvoir les cultures nationales, selon le principe que la culture n'est pas une marchandise comme les autres.

L'auteur précise que l'exception culturelle, si elle est décriée par les Etats-Unis comme une entrave au libre échange, permet à des Etats comme la France de subventionner ses productions culturelles et ce faisant de promouvoir la diversité culturelle.

L'auteur présente, pour illustrer son propos les différents organismes français attribuant des subventions à la production culturelle.

La mise en page du mémoire de licence respecte les conventions de forme et de structure.

*L'exception culturelle face à la mondialisation*, est un mémoire bien problématisé, dans lequel l'auteur expose un raisonnement clair, progressif et relativement objectif.

L'auteur prend soin de présenter et de développer brièvement les notions fondamentales et les termes spécifiques de la mondialisation, réussissant de ce fait à rendre ce processus complexe aussi compréhensible que possible, sans pour autant en exagérer le développement.

D'un point de vue plus général, il a su éviter le piège d'une énumération exhaustive en effectuant des choix pertinents et en les développant en relation avec la problématique de son sujet.

Les anglicismes ont, dans la mesure du possible été écartés du mémoire, ce qui compte tenu du sujet n'était pas chose aisée, et qui, ce faisant illustre, dans une moindre mesure, l'exception culturelle.

Les documents ont été choisis avec soin et illustrent avec pertinence les propos de l'auteur. S'ils sont souvent en anglais ils n'en demeurent pas moins compréhensibles tout en mettant en évidence que la mondialisation est un processus principalement piloté par les Etats-Unis.

Le glossaire bilingue est complet, précis et clairement organisé. Il constitue, ainsi une aide précieuse à la compréhension de phénomènes et de notions relativement complexes.

La biographie renvoie à des ouvrages rédigés par des auteurs reconnus de leurs pairs, considérée en France, comme d'éminents spécialistes des enjeux de la diversité culturelle et/ou de l'exception culturelle. Les sites Internet consultés, ainsi que la biographie témoignent du souci d'objectivité dont l'étudiant a fait preuve.

Enfin, l'étudiant conduit son raisonnement et rédige dans une langue parfaitement maîtrisée.

En conséquence de quoi, le consultant principal du présent mémoire de maîtrise propose la note de 1, correspondant à *vyborne*.

Fait à *CESRE BUDESOUICE*  
Le *15/06/09*

Stéphane Castagnier

